Chronique Roubaisienne

BUREAU : 39, Rue Pauvrée, 39 — ROUBAIX
TELEPHONE — N° 3.28. — TELEPHONE

Les Grèves

CHEZ DUBAR, RUE DU BOIS

Dix-neuf ouvriers rameurs de l'établissement d'apprêt J. et A. Dubar, rue du Bois, se sont mis en grève jeudi.

Ils demandent la réintégration d'un ouvrier congédié.

CHEZ LES CARRELEURS

Un ordre du jour

Les ouvriers carreleurs réunis en assemblée générale le 2 juin, à 9 heures et demie du matin, après avoir entendu quelques camarades ainsi que les explications du secrétaire du bâtiment et après avoir pris connaissance de la lettre de M. Buyssens, décident de ne pas entamer eux-mêmes de discussions avec leurs patrons respectifs, étant donné qu'ils ont été prévenus et renvoyés samedi dernier ; donnent mandat au camarade Vanherpe Alfred, délégué carreleur, et au secrétaire du bâtiment, pour discuter avec les patrons après un vote secret à l'unanimité moins 3 voix.

UN CONFLIT QUI NE DURE PAS

Les ouvriers terrassiers *travaillant pour le compte de MM.* Carrette-Duburcq, sur les chantiers de la nouvelle gare de débord de l'Allumette, ont arrêté brusquement le travail, hier à 1 heure, demandant *le renvoi d'un chef d'équipe* insolent. Ils ont repris le travail hier matin, à 6 heures et demie, après avoir obtenu satisfaction.

Parti socialiste

GROUPE L' « EMANCIPATION ». — La réunion du groupe aura lieu aujourd'hui *vendredi*, 3 juin, à huit heures précises, au local habituel, chez Lepers, 134, rue du Fontenoy.

Ordre du jour. — *Choix des candidats pour les élections cantonales de Juillet.*

Présence nécessaire.

AUX GREVISTES DU TEXTILE

Le paiement des *ouvriers grévistes* aura lieu samedi dans l'ordre suivant :

Filature Motte-Bossut, 9 heures ; Tissage Pollet, rue Nain, 9 heures et demie ; Tissage Pollet, rue de Beaumont, 10 heures ; Triage Ducoulombier, 10 heures et demie ; Tissage Huet Mac Avoy, 11 heures ; Filature A. Flicq, 11 heures et demie ; Peignage Binet, de nuit, 11 heures et demie ; Peignage Binet, de jour, 6 heures et demie du soir ; Teinturerie Liénard et Gombert, 6 heures trois quarts ; Teinturerie Bernaert et Mennel, 7 heures ; Teinturerie Brownevs et Caucheteux, 7 heures un quart ; Teinturerie Campion, Fastenakel et Mulaton, 7 heures et demie.

LES BRISEURS DE VITRES

Mercredi soir, Louis Seine, âgé de 30 ans, manœuvre de maçon, demeurant rue du Grand-Chemin, 60, est venu se constituer prisonnier au 2me arrondissement, disant que Joseph Coppens, arrêté la veille pour bris de la devanture du café tenu, rue des Arts, par Clémence Pouville, était innocent, et que c'était lui qui avait fait le coup.

Il a été déféré au Parquet.

FETE DES ECOLES

Groupe Scolaire de la rue d'Oran

Samedi 4 juin. — Retraite aux flambeaux. Départ de l'école des Garçons à neuf heures.

Itinéraire. — Rues d'Oran, de Cartigny, d'Alger, du Congo, de la Conférence, d'Alger, de Cartigny, du Caire, d'Oran, d'Alger, de Constantine et du Hutin.

Dimanche 5 juin. — Concert à trois heures et demie, suivi d'un bal de famille.

Lundi, 6 juin. — Fête des Enfants. Distribution de gâteaux.

COMMISSIONS MUNICIPALES

Les 6me et 3me commissions se réuniront aujourd'hui vendredi, 3 juin, à six heures du soir.

Ordre du jour. — Collège de jeunes filles. Internat. Compte d'administration et de gestion de l'exercice 1909 ; approbation. — Collège de jeunes filles. Internat. Budget supplémentaire de 1910 ; approbation. — Collège de jeunes filles. Internat. Budget primitif de l'exercice 1911 ; approbation. — Collège de jeunes filles. External. Compte d'administration et compte de gestion de l'exercice 1909 ; approbation. — Collège de jeunes filles. External. Budget supplémentaire de 1910 ; approbation. — Collège de jeunes filles. External. Budget primitif de l'exercice 1911 ; approbation. — Collège de jeunes filles. Cours de cuisine et indemnité pour surveillance générale ; 6me avenant au Traité constitutif. — Secours et subsides. Le cercle orphéonique « *Les XL* » ; demande de subside pour le grand concours international de Bruxelles. — Secours et subsides. La Grande Fanfare ; demande de subside à l'occasion du 50me anniversaire de sa fondation. — Secours et subsides. Institut Industriel de Lille ; demande de subside.

ESTAMINET CAMBRIOLE

Mme veuve Louis Montigny, cabaretière, rue de l'Espérance, 69, avait fermé son établissement, mercredi soir, à *neuf heures* un quart, pour se rendre au cinéma de la rue du Chemin de Fer.

Quand elle revint, vers onze heures, elle trouva son estaminet cambriolé.

Des malfaiteurs s'y étaient introduits en ouvrant la porte au moyen d'une fausse clef. Ils avaient dérobé : une bicyclette, deux francs dans le tiroir du comptoir qui n'était pas fermé à clef, et une somme de 16 à 17 francs dans le tiroir du compteur à gaz que les voleurs avaient fracturé.

Une enquête est ouverte.

CENDRE IRASCIBLE

Jules Berger, rattacheur, 27 ans, rue des Longues-Haies, cour Clarisse, n'aime pas précisément sa belle-mère, Mme Alphonsine Lecocq, ménagère, demeurant dans la même cour.

Mercredi, au cours d'une discussion plus violente, il la roua de coups.

La belle-maman, mécontente de ce propédé, a porté plainte à la police.

ENTRE CAMION ET TRAMWAY

Dans la soirée de mercredi, vers cinq heures, un camion de déménagement de M. Liévin Dekenkelaire, rue de Waezmmes, 3, à Lille, passant Grande-Rue, a accroché un tramway. Un marche-pied a été brisé.

TOMBE DE VOITURE

Achille Vancomerberghe, âgé de 31 ans, demeurant rue Labruyère, à Flers, conducteur à la brasserie des « Trois Villes », à Flers, a été victime d'un grave accident de voiture rue de Mouvaux, à Roubaix.

Comme il passait dans cette rue vers six heures du soir, ses chevaux buttèrent et il fut projeté sur la chaussée.

Dans sa chute, il s'est fracturé l'avant-bras droit.

L'incapacité de travail sera, croit-on, de six semaines.

DOIGT AMPUTE

Chez Raymond Lefebvre et Cie, filateurs, rue de l'Espérance, Eugènie de Kuyssche, âgée de quinze ans, bacleuse, demeurant à Herseaux, hameau de la Broche de Fer, a eu la phalangette de l'index gauche écrasée en tombant sur son métier.

Le docteur qui lui a donné des soins, s'est vu dans l'obligation de pratiquer l'amputation.

MAIN MUTILEE

Chez Toulemonde frères, filateurs, rue Olivier de Sènes, Louis Decottignies, âgé de 34 ans, cardeur, demeurant rue Rollin, maison Jacquard, 9, a eu la main droite mutilée en voulant retirer une mèche de laine des organes de son métier.

Le docteur appréciera dans deux mois.

Les Œuvres Post-Scolaires

AMICALE DES ANCIENS ELEVES DE L'INSTITUT TURGOT. — L'excursion en bicyclette à Ypres aura lieu dimanche prochain 5 juin.

Cette excursion préparée avec beaucoup de soins, promet d'être très intéressante.

Ypres, l'ancienne métropole des Flandres, a conservé comme Bruges, sa voisine, son aspect moyennageux. Les anciens remparts qui subsistent encore à la porte de Lille et de Thourout, sont transformés en jardins suspendus d'une remarquable beauté. Les fameuses halles d'Ypres, construites vers l'an 1300, surpassent en importance architecturale tous les monuments civils du *moyen-âge*.

Ypres possède aussi une foule d'habitations privées très intéressantes qui entourent les monuments anciens d'un cadre archaïque et contribuent grandement à la mettre en valeur.

Voilà un but d'excursion qui attirera tous les cyclistes turgotins.

Réunion à 6 heures du matin, au Café des Turgotins, départ à 6 h. 15 précises.

Départ d'Ypres vers 5 heures, pour rentrer à Roubaix à 8 heures.

LE SUCRE BEGHIN

se reconnaît à sa blancheur, à sa fonte régulière.

INFORMATIONS ET COMMUNICATIONS

ANCIENS ELEVES DE L'ECOLE NATIONALE DES ARTS INDUSTRIELS. — L'assemblée générale annuelle aura lieu le samedi 4 juin, à 8 heures 1/2 précises, dans le grand amphithéâtre de l'école (entrée place Chevreul).

Nous rappelons l'ordre du jour : 1. Rapport du secrétaire de la mutualité. — 2. Rapport des secrétaires de groupes. — 3. Rapport du secrétaire général administratif. — 5. Renouvellement partiel du bureau (6 membres à élire). Membres sortants rééligibles : MM. Barenne, Bersou, Desforest, Florquin, Sabbe. Membre nouveau : secrétaire de la Fédération. — 6. Tombola gratuite entre les membres présents. De très beaux lots seront tirés au sort, parmi lesquels nous citerons : des dons du ministère des Beaux-Arts, de M. Victor Champier, du groupe Beaux-Arts (un magnifique tableau de M. Paul Philippe ; et « Printemps », objets d'art, montres. Un billet sera remis aux présents, à 8 heures 1/4, un autre au moment du tirage.

Le comité fait un pressant appel auprès de tous les sociétaires pour qu'ils viennent à cette belle réunion ; ils auront ainsi une vue d'ensemble du travail accompli durant l'année écoulée et leur présence lui sera un témoignage de sympathie.

L'Association *inscrira, samedi, son millième* sociétaire. Ce résultat est très naturel, si l'on envisage l'importance de notre école et les nombreux avantages qu'offre ce groupement : service de placement, revue mensuelle, bulletin hebdomadaire, service judiciaire, conférence et discussions professionnelles, bibliothèque, mutualité, réductions, excursions, etc...

Les anciens et anciennes élèves non encore sociétaires sont particulièrement priés d'assister à l'assemblée. Les élèves peuvent être inscrits à l'assemblée générale, moyennant une cotisation de 3 francs pour l'année en cours. Les inscriptions seront prises par MM. Bersou et Desplanque, avant l'ouverture de l'assemblée.

ETAT CIVIL

de ROUBAIX du 2 juin 1910

Naissances. — Joseph Lehu, avenue Linné, 4. — André Morant, avenue Julien-Lagache. — Lucien Bouquet, rue Pellart, 18. — Eveline D'Hollesiager, rue de Fourcoing, 75.

Décès. — Albert Carton, 27 ans, mécanicien, rue Saint-Etienne, 13. — Avit Dupriez, 75 ans, rentier, boulevard Gambetta, 91. — Clémence Allard, 49 ans, *sans profession*, avenue Julien-Lagache. — Marie Gallon, 2 mois, rue Delespaul, 45.

LANNOY

Deux grèves

A L'ETABLISSEMENT PARENT-MONTFORT

Seize gamins de machine se sont mis en grève dans l'après-midi d'hier. Ils demandent une augmentation de 25 centimes par jour.

A L'ETABLISSEMENT BOUTEMY

Ce matin, 60 démonteuses de la nouvelle filature, se sont *mises en grève*.

Quelques heures plus tard, 150 fileuses ont également abandonné le travail. Elles demandent une augmentation de salaire. On prévoit pour demain que 100 autres ouvrières suivront le mouvement.

GAZETTE TOURQUENNOISE

CYCLISTE EN DEFAUT

Procès-verbal a été dressé à un cycliste, Fernand Wagnon, 20 ans, rue du Clinquet, qui circulait *la nuit dernière sur une bicyclette dépourvue* de plaque d'identité, d'appareil avertisseur et de lanterne allumée.

CREPAGE DE CHIGNONS

Céline Leclercq, 31 ans, ménagère, rue de Guisnes, est jalouse de Elisa Lemaire, 18 ans, servante, rue du Midi. Elle l'accuse à tort ou à raison, nous ne savons de plaire par trop à son mari. Hier matin, la rencontrant, elle lui crêpa le chignon. Cela lui vaut un procès-verbal.

LA BICYLETTE DANGEREUSE

Hier, vers deux heures et demie, Mme veuve Hardy, rue Augereau, passait rue de la Bienfaisance lorsqu'elle fut renversée par un cycliste, M. Hippolyte Praet, 20 ans, rue Haute.

Transportée dans un estaminet de la rue, Mme Hardy reçut les soins de M. le docteur Cattoen qui a relevé une contusion et une entorse de la jambe droite. M. a prescrit un repos de douze jours.

LILLE

Conférence militaire

Hier, à trois heures de l'après-midi, a eu lieu, au Kursaal, une conférence réservée aux militaires, organisée par la Société Républicaine des Conférences Populaires.

Le sujet choisi concernait « Les Chansons de Béranger », et l'orateur était M. Vercouttre-Gombert.

La séance, présidée par MM. le lieutenant-colonel Gondré et Wellhoff, fut des plus intéressantes à tous les points de vue.

De nombreux militaires de toutes armes et de tous grades la suivirent avec beaucoup d'attention, et applaudirent chaleureusement, tour à tour, et le conférencier, et *les artistes qui prêtaient leur concours à* cette œuvre d'un haut intérêt.

M. Vercouttre-Gombert, en des termes aussi heureux que choisis, fit valoir le caractère à la *fois démocratique et poétique* des œuvres du grand chansonnier.

M. Accolet, professeur de chant, brillamment accompagné au piano par Mme Devos-Dupriez, chanta, entre temps, *quelques œuvres* de Béranger, judicieusement choisies par l'orateur : « Roger Bontemps » ; « Mon Grenier » ; « *Les souvenirs du peuple* » ; et « Le roi d'Yvetot », artistement interprétées, obtinrent un égal succès auprès de l'auditoire, qui ne ménagea point au chanteur ses marques d'approbation.

A l'issue de la *séance*, qui fut la dernière de la saison 1909-1910, M. Wellhoff félicita les assistants pour l'assiduité qu'ils mirent à assister à des conférences qui ne peuvent que leur être profitables. Il pria M. le lieutenant-colonel Gondré de vouloir bien être son interprète auprès du général commandant le 1er corps d'armée, pour le remercier de la bienveillance qu'ils montra toujours envers la Société Républicaine des Conférences Populaires.

Au lieutenant-colonel *Gondré, président* de la commission des conférences militaires, allèrent également les remerciements de l'orateur pour l'aide efficace que ses conseils et sa présence apportèrent à une œuvre que tout le monde peut approuver sans restriction.

Les artistes ne furent point oubliés, non plus.

Le lieutenant-colonel Gondré prit à son tour la parole et dit tout le mérite et le dévouement apportés par M. Wellhoff, à l'organisation des *conférences* que les militaires suivirent avec un vif intérêt, et qui peuvent être écoutées par toutes les opinions.

En son nom personnel, comme en nom du général commandant le 1er corps d'armée, le lieutenant-colonel Gondré termina en félicitant chaleureusement M. Wellhoff pour *le concours dévoué* qu'il sut toujours apporter aux œuvres d'éducation démocratique.

La Conférence internationale textile

LA SEANCE DE JEUDI

Les délégués à la conférence internationale textile ont continué hier leurs travaux. Ils ont longuement discuté les questions inscrites à l'ordre du jour du prochain congrès international qui se tiendra à Amsterdam. Les motions présentées par la Fédération française concernant la transformation du matériel et l'introduction des métiers automatiques dans l'industrie textile ont été adoptées par la commission internationale.

Des résolutions intéressantes sur lesquelles nous aurons l'occasion de revenir ont été adoptées en vue de conjurer la crise de l'industrie de la broderie qui sévit dans toute l'Europe.

Dans l'après-midi, les délégués ont visité la brasserie coopérative « L'Avenir » et le tissage Lechat.

La disparition de l'apprenti cordonnier

La disparition du jeune Hennet continue à passionner nos concitoyens.

On est inquiet de voir que les recherches menées par la police n'aboutissent point.

On a dit qu'une surveillance spéciale était exercée dans le quartier de la rue de Jemmapes. Cependant diverses personnes ont pu aller et venir dans ces parages sans être inquiétées.

Le dernier mot n'est pas encore dit, à beaucoup près, sur cette ténébreuse affaire.

Il y a encore bien des choses à dire qui *n'ont pas été* dites et peut-être n'a-t-on pas encore fait tout ce qui aurait dû être fait.

Nous aurons l'occasion, sans doute, de revenir sur cette très troublante énigme.

Le Congrès du Syndicat des voyageurs et des représentants

C'est aujourd'hui vendredi à 9 heures du matin que s'ouvre à la Société Industrielle, rue de l'Hôpital-Militaire le 10e Congrès national des Voyageurs et Représentants de Commerce de France, organisé par le Syndicat des Voyageurs et Représentants de la région du Nord de la France sous le patronage de la Fédération nationale.

De nombreux délégués sont arrivés dans la soirée de jeudi pour prendre part aux travaux du Congrès, qui promet d'être des plus intéressants.

Voici le programme de la journée d'aujourd'hui vendredi :

A 9 heures du matin. — Réception des délégués. — Vérification des pouvoirs. — Ouverture du Congrès. — Formation du bureau. — Discours du président. — Nomination des commissions.

A 2 heures du soir. — Assemblée plénière. — Discussion du *rapport* du Conseil Fédéral. — Modifications aux statuts. — Réorganisation de la Fédération Nationale, conformément aux prescriptions de la loi de 1884. — Fixation du taux des *cotisations*.

A 9 heures. — Réception à la mairie. — Vins d'honneur. — Souhaits de bienvenue.

ECOLE REGIONALE D'ARCHITECTURE

Les épreuves d'admission en seconde classe, à l'Ecole régionale d'architecture, commenceront le lundi 13 juin, à 8 heures du matin.

Seront seuls admis à y prendre part, les candidats qui se présenteront à l'inscription avant le vendredi 3 juin, à 4 heures, à l'Ecole régionale d'*architecture*, 2, rue de la Deûle.

LE DANGER DES ECHELLES

Un jeune ouvrier zingueur, Jules Brillard, 17 ans, demeurant 37, rue Lamartine, au service de M. Dubois, rue Carnot, à Haubourdin, était monté hier matin, vers 8 heures, sur une *échelle*, fort occupé à travailler.

Par suite d'un faux mouvement, le zingueur tomba et dans sa chute se fractura la jambe gauche.

Après avoir reçu les soins d'un docteur, le blessé fut transporté d'urgence à l'hôpital de la Charité.

LE PARFUM EN MONTE ENCORE

En tournée de surveillance dans la soirée de mercredi, les agents Macari et Gaillau, accompagnés d'un chien, passaient à pas lents dans la rue Jean-Bart. Soudain, l'animal s'arrête net, et levant le museau flaira l'atmosphère qui ne sentait vraiment pas le musc, bien au contraire.

Les policiers en se bouchant le nez recherchèrent l'origine de ce parfum insolite.

Leurs investigations ne furent pas longues. Ils s'apercevaient bientôt qu'un vidangeur avait déversé en partie sa tonne de vidange dans la bouche d'un égoût voisin. Ils continuèrent leur route, et avenue Julien Destrée et rue du Grand-Balcon ils firent les mêmes constatations.

Une rapide enquête leur fit connaître les auteurs de ces méfaits qui sont des charretiers au service de M. Gaerenninck, du faubourg des Postes.

Une contravention a été rédigée à la charge du patron vidangeur, responsable des actes de ses employés.

NE COUREZ PAS APRES LES CARS

Sans se soucier des graves dangers qu'ils courent, combien sont nombreux les enfants qui chaque jour grimpent sur les tampons *arrière des tramways afin de se faire véhiculer* gratuitement quelques centaines de mètres.

Cet amusement dangereux a failli causer un grave accident à un gamin de 10 ans, le jeune Lucien B..., dont les parents habitent au faubourg du Sud.

L'imprudent enfant qui jouait à proximité de la Porte des Postes avec d'autres bambins, s'était juché sur le tampon d'un car B en marche.

Ayant voulu en descendre, il perdit l'équilibre, roula sur la chaussée et ne se fit dans sa chute que des contusions au genou. Heureusement celles-ci sont très légères.

Le jeune B... peut se vanter de l'avoir échappé belle !

ANIOS DESINFECTANT ECONOMIQUE chez Droguistes, Epiciers, etc.

FACHEUSE INDISPOSITION

Un préposé d'octroi, M. W..., 32 ans, longeait tranquillement hier vers 6 heures et demie du soir le boulevard Victor Hugo, se disposant à allumer sa pipe, quand soudain pris d'un malaise, il s'affaissa sur la chaussée.

Transporté à l'estaminet portant le numéro 50 de la rue de Wazemmes, le malade qui souffrait d'une congestion causée par la chaleur, revint à lui après un quart d'heure de soins. Il put ensuite continuer sa route si malencontreusement interrompue.

CARS EN PANNE

En passant hier vers 3 heures un quart place de la République pour se diriger vers la gare, le car D 603 a brisé sa charrue. Privé de cet organe essentiel, le tramway avarié a dû regagner le dépôt, remorqué par un copain. Pendant ce temps les voyageurs restèrent en panne.

***

En raison d'un manque de courant, jeudi matin de 5 à 6 heures, la plupart des tramways se servant du trolley pour se rendre à la gare, y compris ceux passant boulevard de la Liberté restèrent en panne.

Inutile d'insister sur le mécontentement des ouvriers qui pour se rendre à leur travail furent obligés d'effectuer la route pédestrement.

Je ne fume que le MIL.

ARRONDISSEMENT DE LILLE

LAMBERSART

LA RACE

Le chien enragé dont nous signalions dernièrement le passage dans la commune a pu être abattu.

L'animal qui s'était réfugié dans la forge de M. Descarpentries, avenue de Soubise, fut tué par l'ouvrier maréchal Marquillies.

De nombreux chiens, plus de cent, dit-on, ayant été mordus par la bête enragée, les propriétaires de ces animaux feront bien de veiller à la santé de leurs toutous, et de les abattre aux premiers symptômes d'hydrophobie qu'ils pourraient montrer.

Le bruit qui courait, annonçant que plusieurs personnes avaient été victimes du chien enragé, n'est heureusement pas confirmé.

Des mesures très sévères sont prises contre la divagation des chiens et de nombreuses contraventions ont été dressées à cet égard.

LOMME

UN FILS INDIGNE. — C'est du sieur Louis Piquet, journalier, 30 ans, demeurant chez sa mère, cour Lopez, qu'il s'agit.

Cet individu, repris de justice dangereux, s'est lancé à l'assaut de la maison de sa mère, qui lui en refusait l'entrée et démolit la porte de l'habitation.

Procès-verbal a été dressé à la charge de Piquet, qui en est à sa vingt et ...ième condamnation.

HAUBOURDIN

LA CONSEQUENCE D'UN DERAILLEMENT. — En s'employant à relever une berline déraillée dans la carrière des établissements de la *Société des Ciments*, l'ouvrier Victor Marquillies, 34 ans, de Wattignies, s'est blessé au dos et s'est déchiré des fibres musculaires.

Il devra chômer de ce fait pendant un certain temps.

BLESSE A LA JAMBE. — Un ouvrier sécheur de la teinturerie Delfortrie-Castrique, Henri Burette, 26 ans et demi, a été blessé à la jambe gauche par la chute d'une pièce de toile.

M. le docteur Bigo lui a ordonné quinze jours de repos.

ARRONDISSEMENT DE VALENCIENNES

DENAIN

UN ENFANT NOYÉ

Hier, jeudi, vers dix heures du matin, le jeune Blas, âgé de douze ans, dont les parents habitent les corons Bayard, s'amusait à prendre des épinoches au lieu dit le « Pont de Denain. »

Soudain, s'étant probablement trop penché sur la berge à pente rapide, l'enfant glissa à l'eau.

M. Hector Laurette, marchand de sable, demeurant sur le quai, aperçut tout à coup, une tête qui se montrait au-dessus de l'eau. Immédiatement il se jeta à la rivière, mais venant de manger et se sentant pris d'un malaise il dut remonter. Pendant ce temps le pauvre petit disparaissait.

De courageux citoyens, au moyen d'une barque, se mirent à sa recherche. Ce n'est qu'une heure après que l'on put le retrouver. Tous les soins furent inutiles, la mort avait fait son œuvre.

HERGNIES

L'AFFAIRE D'AVORTEMENT

La gendarmerie a recueilli quelques renseignements sur la fille Bay, arrêtée pour avortement.

L'amant de celle-ci, un sieur S..., l'avait emmenée à Valenciennes. Elle le quitta pour demeurer à Péruwelz.

C'est là que, prétend-elle, elle aurait fait une perte.

L'enquête continue.

QUIEVRECHAIN

AGRESSION ET VOL

A l'estaminet Godfriaux, pont du Corbeau, le journalier Flament Eugène, 37 ans, avait eu une discussion avec Carler Fernand, 20 ans, monteur, et Fromont, 19 ans, boucher, qui le menacèrent.

A la sortie, il fut assailli par eux et par les nommés Brasseur Victor et Durlet René, 25 ans, roué de coups et dévalisé d'une somme de 7 fr. 60. Il dut même, blessé à la tête, être pansé à l'estaminet.

La gendarmerie informe.

WALLERS

LA SERVANTE VOLEUSE. — D'après les déclarations de M. Patoir, au sujet des vols reprochés à son ancienne servante Monier Fernande, celle-ci aurait enlevé des bijoux pour une somme de huit cents francs, des effets et des dentelles, valant 200 francs, soit pour une somme globale de mille francs.

On sait que la voleuse est actuellement sous les verroux.

Douai

Grave affaire au 15e d'Artillerie

Tracassé par un de ses chefs, un sous-officier aurait disparu.

Le bruit courait hier avec persistance qu'un fait d'une extrême gravité se serait produit au 15e régiment d'artillerie qui se trouve actuellement au camp de Fontainebleau. Ne disposant d'aucun moyen de contrôle, nous donnons ce bruit pour ce qu'il vaut, sans en prendre la responsabilité, mais en souhaitant qu'une prompte et sérieuse enquête tire les choses au clair.

Depuis six jours, un sous-officier aurait disparu. C'est un garçon très doux, très sérieux, d'excellente réputation. Il n'avait qu'un tort, celui de déplaire à un de ses chefs qui l'aurait véritablement traqué.

Les détournements de la maison Otto

LA LEVEE DES SCELLES

Le juge d'instruction vient de procéder à la levée des scellés qui avaient été apposés il y a six semaines dans le bureau de M. François Ghislain, ex-directeur, aujourd'hui en fuite du Comptoir Douaisien, de la maison allemande Otto, rue de la Tour de Bourgogne.

On a saisi divers papiers qui ont été placés dans deux paniers sur lesquels les scellés ont été posés.

Ces paniers ont été transportés au greffe. Leur contenu sera dépouillé incessamment.

Nos aviateurs

M. Aligro, élève pilote de M. Breguet, fait de brillants débuts

On sait que M. Louis Bréguet formait un élève pilote, M. Aligro. Celui-ci vient de faire de brillants débuts, survolant à plusieurs reprises, en lignes droite, l'aérodrome de la Bravelle.

Nos compliments à M. Aligro et à M. Bréguet.

DEMENAGEMENT BRUTAL

Charles Quentin, chiffonnier au chemin d'En Bas, a porté plainte contre son locataire, Antoine Lebecq, qui venait de pénétrer chez lui pendant son absence et de jeter par la fenêtre tous les meubles, causant ainsi pour une cinquantaine de francs de dégâts. Lebecq a reconnu les faits, ajoutant que Quentin avait lui aussi jeté à la rue tous ses meubles, sans raison.

Somme toute, Quentin avait fait à Lebecq ce qu'il ne voulait pas que Lebecq fît à Quentin.

ARRONDISSEMENT DE DOUAI

MARCHIENNES

UN CHIEN ENRAGE

Le brigadier de gendarmerie Bellière a poursuivi, rejoint et tué à coups de révolver un chien qui parcourait Marchiennes et paraissait enragé.

Le cadavre de ce chien, qui appartenait à un entrepreneur d'Hasnon, va être examiné par un vétérinaire.

UNE PLAINTE. — M. Achille Merlier, notaire, a porté plainte contre un marchand de bestiaux, M. J. P..., qu'il accuse de l'avoir injurié et menacé.

SIN-LE-NOBLE

LA MORT DU CANTONNIER

Mme Lemaire, femme du cantonnier, dont nous avons raconté hier la fin tragique, a eu une syncope quand elle a appris la mort de son mari.

M. Courtois, commissaire de surveillance administrative, et la gendarmerie ont ouvert une enquête pour établir les responsabilités.

FLINES-LEZ-RACHES

NOYE DANS LA SCARPE

Un jeune homme de Pecquencourt s'est noyé dans la Scarpe, hier. Il y a eu accident. Au moment où nous écrivons, les renseignements manquent.

LEWARDE

ENTRE CAR ET CAMION. — Un collision est produite au faubourg entre un car électrique et l'attelage de M. Desmarets, camionneur, rue d'Ocre, à Douai. Un cheval a été blessé. Il est établi qu'il n'y a pas de la faute du conducteur du car.

Cambrai

Un capitaine cambriolé

Des malfaiteurs s'introduisent nuitamment chez le capitaine-trésorier du 1er de ligne, enlèvent 150 francs et assomment le soldat garde-caisse

Quatre malfaiteurs se sont introduits, mercredi soir, vers 11 heures 15, dans l'habitation de M. le capitaine Delerue, capitaine-trésorier du 1er régiment d'infanterie. Ils ont pénétré par le soupirail, dont ils ont brisé la chaîne de sûreté et ont passé par la cuisine pour arriver ensuite dans le bureau. Ils se sont emparés d'une somme de 150 *francs renfermée dans un tiroir-caisse* de coffre-fort puis ont renversé ce meuble afin d'en forcer la serrure ou de l'éventrer. Mais ils furent dérangés dans ce travail par le soldat garde-caisse qui, ayant entendu du bruit, s'était levé et dirigé vers le bureau.

Les malfaiteurs firent de suite l'obscurité et quand le soldat ouvrit la porte il fut saisi à la gorge par l'un d'eux pendant qu'un autre le frappait de violents coups de pied dans les reins. Il fut laissé plus mort que vif par les malfaiteurs qui, craignant le réveil du capitaine-trésorier ou de voisins, s'éclipsèrent.

M. Mano, commissaire de police, a ouvert une enquête. Le garde-caisse a été interrogé, mais n'a pu donner aucun signalement.

ARRONDISSEMENT DE CAMBRAI

LIGNY-EN-CAMBRESIS

UNE DÉSESPÉRÉE

Une dame D... s'est jetée dans la citerne de son habitation.

Son mouvement ayant été aperçu par des ouvriers téléphonistes travaillant à côté, ceux-ci s'empressèrent auprès de la désespérée et au moyen d'une échelle la ramenèrent saine et sauve.

On ignore encore le motif de cette tentative de suicide.

AVESNES-LEZ-AUBERT

INCENDIE

La toiture et le plancher du grenier de la maison occupée par M. Charles Senter, tisseur, ont été détruits par un incendie. Les dégâts pour l'immeuble sont évalués à 800 francs et couverts par une assurance.

On suppose qu'une étincelle s'échappant par une fissure existant à la cheminée aura communiqué le feu à des bottes de paille se trouvant sur le coté.

Quoi qu'on fasse, chocolat et café des Galeries Lilloises ont conquis les Lillois qui en mangent 300 k. p. jour. Epicerie. confiserie.

PAS-DE-CALAIS

NŒUX-LES-MINES

COUP DE COUTEAU

En état d'ivresse, Duquesnoy Jules, 28 ans, journalier, demeurant rue Basse, entrait à l'estaminet Roussel Léon, route d'Hersin et demandait une consommation. Le cabaretier refusa de servir le poivrot qui, devenant impoli, fut mis à la porte.

Peu après, Roussel sortait, ne pensant plus à cette scène, lorsque tout à coup Duquesnoy s'élança sur lui, menaçant.

Armé d'un couteau, il en porta un coup au cabaretier qu'il blessa au bras droit.

Duquesnoy avait voulu se venger et il s'était caché en attendant la sortie de Roussel.

FESTUBERT

CAMBRIOLAGE DE L'EGLISE

Des cambrioleurs ont pénétré dans l'église de la commune par la porte de la sacristie sur laquelle des traces de pesées ont été remarquées. Après avoir fouillé tous les recoins et mis tout le matériel pêle-mêle, ils ont ouvert les troncs et fait main-basse sur leur contenu.

ESTREE-BLANCHE

VOL DE RECOLTES. — A une meule de blé appartenant à Defrance Désiré, cultivateur et située dans un champ au lieu dit « Le Transwal », des maraudeurs ont enlevé une cinquantaine de bottes.

BILLY-MONTIGNY

ABUS DE CONFIANCE. — Ayant reçu la visite d'un courtier en photographie, Mme Achille Beaujois, demeurant cité du numéro 10, lui remit un portrait de sa belle-sœur à charge d'en faire un agrandissement du prix de huit francs sur lequel elle donna une somme de deux francs comme avances.

Ne voyant plus revenir le courtier, qu'elle a su depuis se nommer Emile Declerne, et n'ayant plus de nouvelles de son portrait, Mme Beaujois a déposé une plainte à la gendarmerie.

ERUAY

CHIEN VOLEUR. — Un chien appartenant à M. Mathon, s'est introduit chez M. Jules Louchart, ouvrier mineur, demeurant rue Desedingny, 26, en l'absence des maîtres de la maison et s'est emparé d'un morceau de bœuf.

Mme Louchart a réclamé le prix de la viande au maître du chien qui s'est refusé de la payer. D'où plainte de Mme Louchart à la gendarmerie, plainte qui a eu pour premier effet une contravention à la charge de Mathon pour avoir laissé divaguer son chien.

Tribunal Correctionnel de Lille

Audience du 2 juin
Présidence de M. Meusy

LACHE AGRESSION

Nous avons relaté l'odieuse agression dont fut victime à Loos, lundi dernier, un vieillard de 76 ans, presque complètement infirme, Aimé Alienne, demeurant 16 rue Condorcet. Ce dernier se promenait sur le Nouveau Boulevard quand un individu surgit et le renversa d'un coup de poing formidable. Puis l'agresseur fouilla sa victime et lui prit son portemonnaie contenant 2 fr. 90.

L'apache qui avait fait le coup est un nommé Duthoit Charles, journalier, demeurant à Haubourdin, déjà plusieurs fois condamné.

Il comparaissait à cette audience pour y répondre de son exploit.

Malgré ses dénégations, Duthoit qui a été formellement reconnu par sa victime a été condamné à 15 mois de prison.

UNE SCENE DE CANNIBALISME

On n'a pas oublié la rixe sanglante qui se produisit le 23 mai dernier à Lille rue Gosselin.

Quatre individus, les sieurs Breton Henri, 40 ans, sans profession ; son fils Henri, 15 ans, ouvrier peintre ; Plancq Jules, 26 ans, cabaretier et Vandekerkove Pierre, 28 ans, manœuvre de maçon, se prirent de querelle avec le nommé Poutrain Georges, 19 ans, manœuvre de maçon. Mais comme ils étaient en nombre ce dernier fut roué de coups et sortit de la bagarre avec une oreille en moins.

Un des assaillants la lui avait arrachée avec les dents.

Après plaidoirie de Me André Thellier, le tribunal les a condamnés, Breton Albert à 4 mois de prison, Henri à 2 mois, Plancq à 2 mois également et Vandekerkove à 15 jours.

MENACES DE MORT

Le 30 mai dernier Fatou Clément, journalier, âgé de 36 ans, faisait une scène terrible à son amie, Mme S..., 38 ans, cabaretière, à Lille. Après avoir brisé à coups de marteau le matériel de l'estaminet, il lui tint ces propos menaçants : « Si je m'en vais, j'aurai la tête ».

Le tribunal lui a infligé 15 jours de prison et 15 francs d'amende.

UN CAMBRIOLEUR

C'est du nommé Stielman Pierre, âgé de 20 ans, qu'il s'agit.

Ce jeune malandrin, natif de Croix, dont le casier judiciaire s'orne déjà de multiples condamnations pénétrait le 22 avril dernier à Roubaix dans une maison habitée de la rue de l'Avocat et faisait main-basse sur un coffret en fer contenant des bijoux pour une valeur de 400 francs.

Sitelman qui a été arrêté à Paris s'est vu octroyer 6 mois de prison.

TRIBUNAL CIVIL DE LILLE

Audience du 2 juin
Présidence de M. Dassonville

UNE AFFAIRE D'EXPROPRIATION A PROPOS DU NOUVEAU BOULEVARD

Au mois de septembre 1907, M. Duhem, propriétaire à Lille, cédait à la Ville le terrain qu'il possédait au coin de la rue des Arts. Sur ce terrain était édifiée une maison portant les numéros 47 et 47 bis.

Comme ce terrain n'avait pas été utilisé complètement pour la construction du Nouveau Boulevard, M. Duhem se prévalant de l'article 60 de la loi de 1841 sur les expropriations demandait la rétrocession de la partie non utilisée.

Par l'organe de son avocat la Ville a fait opposer une fin de non-recevoir à la demande présentée par M. Duhem, déclarant que ce dernier n'offrait pour prix de cette reprise que celui auquel la Ville avait acquis ce terrain qui bénéficiait dorénavant d'une plus-value importante par suite de sa situation.

Le tribunal après en avoir délibéré a rejeté la demande de M. Duhem qui a été condamné aux frais de l'instance.